

TARIF D'ABONNEMENT :

ROU BAIX, LE 8 MARS 1896

RADICAUX & COLLECTIVISTES

En rendant compte, il y a quelques jours, de son mandat au préau de l'école de la rue des Bourdonnais, M. Goblet n'est pas seulement réjoui de l'abandon du cabinet bourgeois, il s'est félicité, en outre, de l'accord qui tend de plus en plus à s'établir entre le gouvernement et l'extrême gauche socialiste.

C'est là une thèse que l'honorable député a déjà souvent soutenue. Après s'être joint un instant à l'état-major collectiviste, M. Goblet s'en est séparé; mais il estime que, tout en poursuivant des buts différents, radicaux et socialistes peuvent, au moins durant un temps, marcher de conserve.

Mais cette association provisoire et limitée, les deux partis l'entendent-ils de la même façon ? Et quand il y a contradiction absolue entre les fins, est-il possible, est-il prudent surtout d'identifier, fut-ce partiellement, les moyens ? Cette question, un électeur socialiste l'a nettement soulevée. Il s'est étonné que M. Goblet n'allât pas jusqu'à bout et ne reconnût point le collectivisme comme le seul système apte à faire régner la concorde en France par la solidarité des intérêts.

Assis d'une vigoureuse protestation du député : « Je n'ai jamais, s'écria-t-il, parlé d'alliance avec les révolutionnaires, j'ai parlé des collectivistes. — C'est la même chose, répond l'électeur. — Pas du tout, répliqua M. Goblet, les collectivistes veulent employer les moyens légaux, les révolutionnaires veulent faire usage des moyens violents. — Je m'offense, riposta le contradictoire, à démontrer à M. Goblet qu'il se trompe et que le collectiviste est forcément révolutionnaire, de même que le socialiste révolutionnaire est forcément collectiviste. » Il va sans dire qu'on n'a pas laissé faire la démonstration et que la séance a été prestement levée.

Cet incident est ce dialogue ne semblait pas bien caractéristique ? En vain, afin d'aller au rapprochement qu'il souhaite, M. Goblet s'efforce-t-il à masquer l'antagonisme des doctrines. Pour brouiller toute la diplomatie radicale, il suffit de la franchise d'un collectiviste convaincu.

Au surplus, les chefs de la faction non jointe se haïssent, dans leurs discours et leurs articles, qu'ils utilisent l'action légale provisoirement et faute de mieux, mais que, loin de leur répugner, les procédés révolutionnaires étaient, au fond, les seuls vraiment efficaces ?

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL A MARSEILLE

Marseille, 7 mars. — Le président de la République a quitté la préfecture à 7 heures 45 et s'est rendu au Pharo, ce château donné généralement par l'impératrice Eugénie à la ville de Marseille et où la municipalité a établi l'école de médecine et de pharmacie.

Le docteur Lavon, directeur de l'école, lui souhaita la bienvenue. Dans son allocution, il insistait surtout sur la nécessité de la création d'un Faculté à Marseille. Le président répondit en quelques mots.

BUREAU & RÉDACTION

Les Abonnements et Annonces sont reçus à : ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.

LES NOUVELLES D'AFRIQUE

Le délégué Maclou, qui est depuis un certain temps en Afrique adressé de Massouah au Corridor de la mer, a long télégramme en date d'hier sur le désastre d'Adoua et donne des détails navrants. Il raconte notamment que onze batteries italiennes sont tombées entre les mains des Chouans sans pouvoir entrer en action.

Situation critique de Kassala

Le Caire, 7 mars. — La semaine dernière, un détachement italien de 2,000 hommes a gravi l'expédition de Kassala, défendue par 2,000 Italiens et des auxiliaires indigènes, et menacé par 10,000 derviches qui occupent le pays entre cette ville et Massouah. Le télégraphe a été coupé et il n'est resté que Kassala, une île complètement isolée de Massouah.

Evadés des otages abyssins

Rome, 7 mars. — Le Don Murzio annonce que les trois princes abyssins, enlevés de leur résidence en Suisse et à la villa Massouah, se sont enfuis dans le camp des Chouans.

La défense du général Baratterli

Rome, 7 mars. — Un député, ami du général Baratterli, a reçu, dit-on, de cet officier, un télégramme par lequel il se défend de l'accusation de trahison, et se plaint de l'absence de son chef de corps.

ESPIONNAGE ET TRAHISON

Nancy, 7 mars. — Voici des détails, encore insuffisamment complets, sur l'espionnage et la trahison qui ont été commis à Nancy, au sujet de la défense de la ville.

LA SITUATION EN ITALIE

Rome, 7 mars. — Les journaux du matin sont remplis de détails sur les manifestations d'hier à Rome, et sont unanimes à reconnaître que les désordres ont été provoqués par l'attitude de la police.

Agitation révolutionnaire

Lassana, 26 mars. — On écrit de Rome à la Gazette de Lassana que les manifestations ont eu lieu dans la ville, et que les révolutionnaires ont été très actifs.

Protestation des femmes italiennes

Rome, 7 mars. — La société romaine « Le Progrès moral et intellectuel des femmes d'Italie », a publié un appel aux femmes italiennes, les invitant à protester contre la politique coloniale, contraire aux traditions et aux intérêts du pays.

Mutinerie de troupes

Rome, 7 mars. — Des télégrammes de Milan et de Florence signalent un commencement de mutinerie parmi les troupes. Le facti des officiers a réussi à calmer momentanément les soldats. On rapproche dans l'opinion ce fait de l'incident de Parme, où les troupes repoussant l'ordre ont été dispersées.

Les déserteurs italiens

Depuis quelques jours arrivent à Trente un grand nombre de soldats italiens qui désertent pour ne pas aller en Afrique. On signale à la présence de 150 déserteurs italiens.

Le nouveau ministère italien

Rome, 7 mars. — On dit que M. Saracco, ministre sortant, a été nommé à la présidence du conseil, et qu'il a formé un cabinet.

Agitation des socialistes

Rome, 7 mars. — Dans une réunion publique, les députés socialistes ont encouragé les travailleurs à persister dans leur agitation pour obtenir le rappel des troupes d'Afrique.

Confits sanglants entre les troupes et la foule à Milan et à Pavie

Milan, 7 mars. — Un conflit sanglant s'est produit, ce soir, entre la foule et la police, sur la place du Dôme. La foule a attaqué la cavalerie à coups de pierre. L'arrestation de plusieurs personnes a été opérée.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à : ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.

LA MUSE QUI TROTTE

LA TOILETTE DES CONDAMNÉS
Après leur dîner, monsieur et madame, En les grands fauteuils, les pieds à la flamme, Causaient gentiment... ou ne disaient rien...

LA NOUVELLE SALLE DE SÉANCES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet concernant les améliorations à apporter à l'installation de la Chambre des députés.

LE RECrutEMENT DE L'ARMÉE

L'ordre du jour appelle la première délibération, sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 10 juillet 1874 sur le recrutement de l'armée.

LE PRÉSIDENT DE M. WILSON

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport sur l'élection de M. Wilson à la présidence des États-Unis.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

L'AFFAIRE CAUVIN

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LE VOIE

Le scrutin est ouvert à 8 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LES VICTIMES DES TROUBLES DE PARIS ET DE LYON

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux victimes des troubles de Paris et de Lyon.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à : ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.

LA MUSE QUI TROTTE

LA TOILETTE DES CONDAMNÉS
Après leur dîner, monsieur et madame, En les grands fauteuils, les pieds à la flamme, Causaient gentiment... ou ne disaient rien...

LA NOUVELLE SALLE DE SÉANCES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet concernant les améliorations à apporter à l'installation de la Chambre des députés.

LE RECrutEMENT DE L'ARMÉE

L'ordre du jour appelle la première délibération, sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 10 juillet 1874 sur le recrutement de l'armée.

LE PRÉSIDENT DE M. WILSON

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport sur l'élection de M. Wilson à la présidence des États-Unis.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

L'AFFAIRE CAUVIN

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LE VOIE

Le scrutin est ouvert à 8 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LES VICTIMES DES TROUBLES DE PARIS ET DE LYON

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux victimes des troubles de Paris et de Lyon.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à : ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.

LA MUSE QUI TROTTE

LA TOILETTE DES CONDAMNÉS
Après leur dîner, monsieur et madame, En les grands fauteuils, les pieds à la flamme, Causaient gentiment... ou ne disaient rien...

LA NOUVELLE SALLE DE SÉANCES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet concernant les améliorations à apporter à l'installation de la Chambre des députés.

LE RECrutEMENT DE L'ARMÉE

L'ordre du jour appelle la première délibération, sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 10 juillet 1874 sur le recrutement de l'armée.

LE PRÉSIDENT DE M. WILSON

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport sur l'élection de M. Wilson à la présidence des États-Unis.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

L'AFFAIRE CAUVIN

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LE VOIE

Le scrutin est ouvert à 8 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LES VICTIMES DES TROUBLES DE PARIS ET DE LYON

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux victimes des troubles de Paris et de Lyon.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à : ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.

LA MUSE QUI TROTTE

LA TOILETTE DES CONDAMNÉS
Après leur dîner, monsieur et madame, En les grands fauteuils, les pieds à la flamme, Causaient gentiment... ou ne disaient rien...

LA NOUVELLE SALLE DE SÉANCES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet concernant les améliorations à apporter à l'installation de la Chambre des députés.

LE RECrutEMENT DE L'ARMÉE

L'ordre du jour appelle la première délibération, sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 10 juillet 1874 sur le recrutement de l'armée.

LE PRÉSIDENT DE M. WILSON

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport sur l'élection de M. Wilson à la présidence des États-Unis.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

L'AFFAIRE CAUVIN

Riom, 7 mars. — L'audience est ouverte à 9 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LE VOIE

Le scrutin est ouvert à 8 heures ce matin. Peu de monde. L'Avocat-général lit une dépêche du Procureur de la République de Toulon, l'informant que M. Simon, frère de la victime, est malade, et ne peut se rendre à Riom.

LES VICTIMES DES TROUBLES DE PARIS ET DE LYON

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux victimes des troubles de Paris et de Lyon.